

Ponts en maçonneries avec articulation à la clef

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes**

Band (Jahr): **18 (1892)**

Heft 1 & 2

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-16930>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tement déformé mais encore en état de soutenir la charge par son armature métallique. La résistance de l'arc en système Monier a donc été 5,17 plus forte que celle de l'arc en béton.

On fit ensuite des essais comparatifs entre des dalles ou planches de 1^m50 de long, 1^m10 de large et 0^m06 d'épaisseur. Le système Monier rompit sous une charge de 8000 kg., la dalle en béton sous 660 kg.

Le rapport de ces deux résistances est donc 1 à 12. Une dalle Monier de 1^m90 de long, 1^m90 de large et 0^m16 d'épaisseur ne put être rompue par une charge de 22 000 kg.

Un tuyau de système Monier de 1 m. de diamètre et de 5 cm. d'épaisseur de parois fut couché et chargé seulement à sa partie supérieure. Il ne rompit que sous une charge de 8120 kg. par mètre carré.

La commission ayant constaté précédemment que les arcs Monier résistaient fort bien sur des culées immuables essaya leur solidité lorsqu'ils reposent sur des poutrelles en fer.

Après avoir chargé l'arc de manière à atteindre la limite d'élasticité des poutrelles en fer on constata que la portée s'était augmentée d'un centimètre ce qui produisit des fissures à peine visibles dans l'arc. Celui-ci reprit presque exactement sa forme lorsqu'il fut entièrement déchargé.

Citons aussi le pont biais de Wildegg construit d'après le système Monier qui a été livré à la circulation en novembre 1890.

Ce pont de 37^m22 de portée présente un biais de 45°. Sa flèche est de seulement 3^m50.

La largeur est de 3^m90. L'arc a une épaisseur de 20 cm. à la clef et de 65 cm. aux naissances. Les tympans sont aussi en système Monier et reliés entre eux par quatre tirants. A partir des reins l'arc et les culées sont renforcés par une couche de béton, ce qui porte à 1^m50 l'épaisseur totale aux naissances.

Les culées sont constituées par le prolongement de l'arc sur 6 m. de longueur horizontale et ont pour épaisseur maximale 3 m. environ. D'après le cahier des charges le pont doit supporter une surcharge de 500 kg. par mètre carré ce qui est rarement atteint en réalité par les légers chars qui le traversent.

Pour l'éprouver on chargea la moitié de l'arc avec une surcharge immobile uniformément répartie de 1800 kg., puis on augmenta les poids successivement jusqu'à 18 300 kg. On put constater qu'en aucun point l'affaissement ne dépassait 3 millimètres.

De légères fissures qui existaient avant l'épreuve ne se sont pas ouvertes.

Enfin on conduisit un char de sable de 5400 kg. et l'on vérifia que l'ébranlement était presque insensible.

A. V.

MARTEAU-PILON MONSTRE

Le plus gros marteau pilon employé actuellement est sans doute celui des forges de Bethlehem (Etats-Unis); voici ses dimensions. Le puits qui a reçu la fondation a 17^m50 sur 18^m50 de côté et une profondeur de 9 m. L'enclume, qui est entièrement séparée du reste de l'appareil, pèse environ 1800 tonnes, elle repose sur un fondement de maçonnerie et de bois. Le sommet du cylindre est à 27 m. au-dessus du sol de l'atelier. Le cylindre a 1^m93 de diamètre et 5^m03 de courbe. La tige du piston est en acier et a 0^m405 de diamètre et 12 m. de longueur.

La tête du marteau est un bloc de fonte de 5,95×3,05×1,22 m. La partie frappante est en acier. Le poids de la partie mobile est de 125 tonnes de sorte qu'il est facile de s'imaginer l'effet de ce poids tombant de 5^m03 de hauteur.

L'installation comprend des fours, grues et autres appareils nécessaires pour manipuler les énormes lingots que le marteau doit travailler. Elle est destinée à la fabrication des gros canons et des plaques de blindage.

(Extrait des *Mémoires des ingénieurs civils de France*).

PONT EN MAÇONNERIES AVEC ARTICULATION

A LA CLEF

M. G. La Rivière, ingénieur en chef des ponts et chaussées en France a signalé la construction récente en Allemagne de ponts en maçonneries dans lesquels le joint de la clef et deux joints voisins du joint de rupture sont constitués par des feuilles de plomb de 20 à 22 mm. d'épaisseur, qui occupent seulement le tiers intérieur du joint, les deux autres tiers restant vides à l'intrados et à l'extrados. Des expériences faites à Stuttgart ont démontré que les plaques de plomb fondu dans cette épaisseur peuvent supporter sans céder une pression de 120 kg. par centimètre carré. L'avantage de ces dispositions est de faire passer la courbe des pressions au centre des joints, ce qui permet d'admettre un coefficient de pression beaucoup plus grand et par conséquent d'alléger considérablement les ouvrages.

Cette méthode a été appliquée à quatre ponts construits récemment dans le Wurtemberg.

(*Mémoires des ingénieurs civils de France*.)

ALTERNANCE ET RÉPÉTITION DES EFFORTS

DE TRACTION ET DE COMPRESSION

Nous signalons à l'attention des ingénieurs qui s'occupent de constructions métalliques et de machines un mémoire de M. Contamin inséré dans le numéro de septembre des *Mémoires des ingénieurs civils de France*. L'auteur étudie entre autres les conditions de travail de rails, d'essieux de wagons et de parties de ponts métalliques qui ont fait un long usage sans aucune altération appréciable et il en déduit la conséquence suivante :

La répétition de l'alternance n'a aucune influence sur les propriétés élastiques des métaux lorsqu'on reste au-dessous des limites d'élasticité.

Le célèbre Bauschinger de Munich était arrivé à des conclusions semblables dans un travail publié en 1886 sur l'influence des répétitions des efforts et les limites de l'élasticité des fers et aciers. Il dit en effet : « Les limites des oscillations comptées de zéro à des efforts de tension et de compressions égaux ne doivent pas dépasser la limite d'élasticité naturelle si l'on veut que la matière puisse supporter un nombre infini de ces oscillations. »

Il en résulte que la loi de Wöhler et les nombreuses formules qui en découlent n'auraient pas d'application dans les constructions métalliques pour lesquelles on a toujours soin d'adopter des coefficients de travail notablement inférieurs à la limite d'élasticité.